



1
Jours

La certification de la performance énergétique des bâtiments (PEB)

dans ENVIRONNEMENT - CERTIFICATION ET NORMES / Réf : ENV-NORM-05

Objectifs de la formation

- Identifier les démarches de certification
- Décrire la réglementation

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

Matin

1. Examiner les cadres de la certification

- Les mesures des performances thermiques
- Normes
- Certifications
- Labels

2. Identifier les outils

- Définir les champs d'investigation
- Le bâtiment : BREEM, CASBEE, LEED, HQE

Après-Midi

3. Choisir le référentiel

- Analyse des marchés



- Les différents critères

4. Examiner les étapes d'obtention et acteurs de la certification

- Les étapes
- Les organismes certificateurs
- Le suivi
- Les aides financières

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Toute personne amenée à gérer la performance énergétique des bâtiments

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.



SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



